



UNION POPULAIRE RÉPUBLICAINE

L'union du peuple pour sauver la République

COMMENT AIDER L'UPR À SE DÉVELOPPER ?

**12 actions à mener
selon votre degré croissant d'implication**



L'UPR NE PEUT RIEN SANS VOUS !

Vous venez tout juste de découvrir l'UPR et vous avez envie de nous aider à nous développer ?

Ou bien vous connaissez l'UPR depuis déjà plusieurs mois et, après hésitation et réflexion, vous avez désormais, vous aussi, envie de nous aider ?

Quel que soit votre parcours personnel, ce dossier est là pour vous proposer 12 idées d'action concrète à mener en faveur de notre jeune mouvement. Vous les retiendrez toutes, ou bien vous n'en choisirez que quelques-unes, en fonction du temps et de l'argent que vous pouvez consacrer à l'action politique, au gré de vos goûts ou de votre degré d'implication, et selon votre souhait de rester anonyme ou au contraire de prendre des responsabilités publiques. Pour vous faciliter la tâche, nous avons joint à chacune de ces 12 actions un petit tableau indicatif, qui vous permettra de faire votre choix en fonction de ces différents critères.

Boycottée par tous les médias de masse parce qu'elle est la seule à poser la vraie question et la seule à apporter la vraie solution, l'UPR ne se développe que par des réseaux entre citoyens qui ont compris que c'est l'essentiel qui désormais est en jeu : la survie de la France et de la République.

Si vous voulez que l'UPR se développe, **c'est donc maintenant à vous de choisir et d'agir.**

François ASSELINEAU
Président fondateur de l'UPR

12 IDÉES D'ACTION À MENER

L'aide que chacun peut apporter à l'UPR peut être classée en 12 idées d'action, par degré d'engagement croissant :

- 1°) **Faites un don à l'UPR**
- 2°) **Aidez-nous à enrichir nos listes de diffusion**
- 3°) **Inscrivez-vous sur notre page Facebook et invitez vos amis à s'y inscrire**
- 4°) **Adhérez à l'UPR**
- 5°) **Faites connaître l'existence de l'UPR en déjouant l'intimidation et la peur**
- 6°) **Expliquez pourquoi l'efficacité impose de se focaliser sur la sortie de l'Union européenne**
- 7°) **Apprenez à répondre du tac au tac aux objections habituelles**
- 8°) **Prouvez en quoi l'UPR est un mouvement différent de TOUS les autres**
- 9°) **Organisez avec nous une conférence de François ASSELINEAU**
- 10°) **Proposez-nous vos idées d'actions militantes**
- 11°) **Incitez activement votre entourage à adhérer à l'UPR**
- 12°) **Prenez des responsabilités à l'UPR**

1^{ère} ACTION

Faites un don à l'UPR

Fréquence requise pour cette action	Autant de fois que souhaité, dans la limite du plafond annuel
Coût en temps	Instantané, par virement, par envoi de chèque, ou avec notre système de télépaiement
Coût en argent	De 10 € minimum à 7500 € maximum
Possibilité de conserver l'anonymat	Totale
Nécessité d'apparaître publiquement	Nulle

Vous appréciez le travail de l'UPR et vous aimeriez nous aider, mais vous n'avez pas le temps ou l'envie de vous engager sérieusement dans l'action politique et vous préférez le plus complet anonymat ?

Dans ces conditions, pourquoi ne pas envisager de nous faire un don ? Si modeste soit-il, votre don aura toujours deux conséquences très appréciables :

- d'une part, il est un encouragement symbolique mais tangible pour nos équipes de bénévoles, qui ne comptent pas leur temps pour faire vivre et développer notre jeune mouvement ;
- d'autre part, selon l'adage que « *les petits ruisseaux font les grandes rivières* », la multiplication des dons venus de toute la France peut nous aider de façon décisive à mettre sur pied de nouvelles actions de militantisme et d'information.

Par exemple, un don de 25 €, qui ne représente que la moitié d'un plein d'essence d'un véhicule, peut nous permettre de financer l'impression en quadrichromie de 800 à 1000 tracts supplémentaires. Réfléchissez-y.

[Nota bene : la loi interdit les dons supérieurs à 7500 € par personne et par an].

À propos des problèmes financiers, vous devez savoir que les principaux partis politiques français ont voté une législation et adopté une réglementation, aussi ingénieuses que savamment biaisées, qui leur permettent de s'accaparer indûment la quasi-totalité de l'argent versé par l'État, donc payé par les contribuables, au titre du financement public de la vie politique.

Ainsi, en 2009, l'UMP et le PS ont réuni à eux deux moins de 17% des électeurs inscrits lors des seules élections nationales qui ont eu lieu cette année (les élections au Parlement européen). Ils ont pourtant encaissé 75% de l'ensemble des financements publics.

C'est en ayant à l'esprit ce hold-up sur les financements publics que vous pouvez avoir envie d'aider David contre Goliath, c'est-à-dire d'aider l'UPR à s'opposer seule aux grands partis de ce système inique qui verrouille la démocratie en France.

Si vous voulez faire un don, ne cherchez plus, c'est ici :

<http://www.u-p-r.fr/aider/faire-un-don> .

2^{ème} ACTION

Aidez-nous à enrichir nos listes de diffusion

Fréquence requise pour cette action	Une seule fois, sauf si vous souhaitez nous transmettre régulièrement de nouveaux contacts
Coût en temps	Faible
Coût en argent	Nul
Possibilité de conserver l'anonymat	Totale
Nécessité d'apparaître publiquement	Nulle

Dans la mesure où les grands médias ont décidé d'ignorer notre existence, il est très important que nous puissions informer directement le plus grand nombre de Français de nos analyses et de nos propositions. C'est pourquoi nous avons besoin d'étoffer et d'affiner continuellement nos listes de diffusion par l'intermédiaire d'Internet.

Or vous pouvez nous aider à améliorer cette diffusion.

Comment ?

En nous adressant les listes d'adresses courriels de personnes qui pourraient être intéressés par nos analyses en demandant leur accord préalable.

Tous vos contacts seront alors destinataires de nos envois (bien sûr avec faculté de désinscription) sans que votre nom n'apparaisse.

Notre responsable en charge de la diffusion pourra les retranscrire immédiatement dans notre fichier.

Précisons que l'UPR a pour principe de ne pas accabler de messages nos sympathisants. Nos envois sont peu fréquents et portent toujours sur un sujet important.

Si cette idée vous convient, nous vous suggérons d'adresser cette liste à :

contact@u-p-r.fr

3^{ème} ACTION

Inscrivez-vous sur notre page Facebook et invitez vos amis à s'y inscrire

Fréquence requise pour cette action	Une seule fois pour l'inscription
Coût en temps	De faible à élevé selon votre degré d'implication dans les débats
Coût en argent	Nul
Possibilité de conserver l'anonymat	Totale
Nécessité d'apparaître publiquement	Nulle

L'action la plus simple et la plus immédiate à faire en faveur de l'UPR consiste tout simplement à s'inscrire par Internet sur notre page officielle « François ASSELINEAU - UPR », ouverte sur le réseau social Facebook.

Vous la trouverez à l'adresse :

<http://www.facebook.com/upr.francoisasselineau>

En vous inscrivant sur notre page, vous pourrez entrer en contact avec le nombre rapidement croissant de nos sympathisants, suivre leurs débats et y participer vous-même. Vous aurez l'occasion de constater que ces débats sont nombreux, animés, souvent enrichissants, parfois amusants, et parfois aussi émaillés de polémiques, comme il est normal en politique.

En fin de compte, vous découvrirez une communauté vivante de citoyens de tous les âges et de toutes les origines, y compris des étrangers francophones, qui ont décidé de se mobiliser pour sauver la France et la République : cette communauté n'attend que vous.

En outre, **vous contribuerez au développement de l'UPR en invitant vos amis déjà présents sur Facebook à s'inscrire sur cette page. Il s'agit d'utiliser au maximum le potentiel que représente ce réseau social.**

4^{ème} ACTION

Adhérez à l'UPR

Fréquence requise pour cette action	Une fois par an
Coût en temps	Instantané, par virement, par chèque, ou par télépaiement sur notre site
Coût en argent	De 10 € ou 30 € minimum à 7500 € maximum
Possibilité de conserver l'anonymat	Totale
Nécessité d'apparaître publiquement	Nulle

Ceux qui souhaitent s'engager plus avant sont évidemment les bienvenus pour adhérer à l'UPR.

- Nos adhésions commencent à 10 €, qui est le montant de la cotisation annuelle pour les étudiants, les bénéficiaires du RSA, les chômeurs et les personnes en grande difficulté financière (la présentation d'une pièce justificative est requise).
- La cotisation simple est fixée à 30 € pour une personne seule et à 45 € pour un couple.
- La cotisation de soutien est fixée à 50 € pour une personne seule et à 70 € pour un couple.
- La cotisation de membre bienfaiteur est fixée entre 200 € et 1499 € par personne.
- La cotisation de membre fondateur est fixée entre 1500 € et 7500 € par personne.

[Nota bene : - les adhérents peuvent naturellement faire des versements supérieurs au montant normal de la cotisation choisie ; l'excédent est alors considéré comme un don.

- la loi interdit les cotisations supérieures à 7500 € par personne et par an].

La croissance de notre jeune mouvement nous permet d'améliorer le service offert à nos adhérents. En contrepartie de sa cotisation, chaque adhérent recevra désormais une carte nominative (qui lui ouvre notamment droit à la gratuité d'entrée aux conférences itinérantes de François Asselineau et un accès sur le nouveau forum réservé aux adhérents)

Naturellement, l'adhésion à un mouvement politique est une décision significative. L'UPR étant convaincue que le grand retour des Français vers la politique ne pourra se faire que sur la base de la dignité comportementale, de la rectitude intellectuelle et de l'absolue clarté programmatique, nous souhaitons que nos adhérents partagent pleinement et sans réserves nos analyses et nos propositions.

C'est pourquoi nous invitons toute personne envisageant d'adhérer à l'UPR à prendre auparavant les quelques instants nécessaires pour lire ou relire notre Charte fondatrice adoptée le 25 mars 2007, en ligne sur notre site <http://www.u-p-r.fr/charte-fondatrice> Chaque adhérent de l'UPR est en effet censé avoir lu ce bref document de 6 pages et en partager sans réserve ni arrière-pensées les orientations politiques et éthiques.

Tous nos adhérents peuvent d'ailleurs témoigner que ce texte correspond bien à la façon dont nous agissons réellement au quotidien. Les programmes savamment flous et ambigus, le cynisme politicien tenant lieu de conviction, les petits arrangements électoraux effectués avec les adversaires dans le dos des militants pour assurer le mandat électif de tel ou tel dirigeant, bref la manipulation et le mépris des adhérents qui sont le lot commun de tous les partis politiques français - à commencer par ceux qui se réclament vertueusement du « gaullisme » ou du « souverainisme » -, rien de tout cela ne trouve sa place dans notre mouvement. Ceux qui adhéreront auront l'immense satisfaction de le constater.

Si vous souhaitez adhérer, ne cherchez plus, c'est ici :

<http://www.u-p-r.fr/aider/adherer>

5^{ème} ACTION

Faites connaître l'existence de l'UPR en déjouant l'intimidation et la peur

Fréquence requise pour cette action	Élevée : le plus souvent possible
Coût en temps	De faible à élevé selon votre degré d'implication
Coût en argent	Nul
Possibilité de conserver l'anonymat	Non auprès des gens que vous tentez de convaincre
Nécessité d'apparaître publiquement	Non, en dehors de vos contacts immédiats

Cette action, simple à mettre en œuvre, peut rendre d'immenses services : elle consiste à ce que vous parliez de l'UPR le plus possible autour de vous, en profitant de toutes les occasions. Cela peut prendre les formes les plus variées, et notamment :

- a) la **simple conversation** avec des amis ou des connaissances,
- b) le **visionnage en commun** de l'une des conférences de François Asselineau diffusée en ligne sur notre site Internet ou disponible en DVD,
- c) la **diffusion de nos messages à vos connaissances et amis, et AUSSI À LA PRESSE LOCALE, y compris PAR LES RÉSEAUX SOCIAUX SUR INTERNET,**
- d) la **transmission de l'adresse de notre site Internet par courrier électronique tout autour de vous, ainsi que la transmission de liens vers les vidéos des conférences de François Asselineau,**
- e) la **mention des analyses et des propositions de l'UPR sur les forums, les blogs, etc.,** lorsque vous estimez que c'est pertinent.

Pour mener à bien cette première approche, il est utile de garder à l'esprit ces quelques conseils :

1) Ne succombez pas à l'intimidation ambiante : vous avez le droit de penser !

La France est une société qui se prétend démocratique mais où l'on refuse tout vrai débat sur l'Europe. Presse, radio, télévision, responsables des grands partis, chefs d'entreprises, intellectuels autoproclamés et triés sur le volet, journalistes politiques et économiques, tous ceux qui ont droit à la parole en France semblent ne pas supporter l'idée même que l'on puisse s'interroger et remettre en cause le bien-fondé de la construction européenne.

Refusez d'emblée cette intimidation tyrannique. N'ayez pas peur de défendre votre point de vue et d'affirmer, bien entendu sans la moindre marque d'agressivité, que vous souhaitez que la France sorte de l'Union européenne. Car vous avez parfaitement le droit de le penser et le devoir de l'exprimer, comme le pensent et le disent d'ailleurs de très nombreux Britanniques, Scandinaves, Polonais ou autres.

Du reste vous découvrirez assez vite qu'en France aussi, dans tous les milieux, bien des gens pensent secrètement comme vous, mais n'osent pas le dire.

2) Parlez donc sans crainte, à la fois de l'UPR et de l'urgente nécessité de faire sortir la France de l'Union européenne

Dîtes-le aux membres de votre famille, à vos amis, à vos collègues de travail, aux commerçants que vous connaissez, et de façon générale à chaque fois que des sujets de nature politique arrivent dans une conversation.

3) **Quelqu'un vous tourne en dérision, hausse les épaules ou vous insulte ? Répondez-lui posément et du tac au tac**

Répondez-lui posément que la dérision, l'insulte et le refus de débattre sont l'arme des faibles et de tous ceux qui sentent que leur point de vue est au fond extrêmement contestable. Posez-lui les quelques questions de bon sens suivantes :

a) connaît-il exactement quels sont les pouvoirs qui ont été pris aux Français et donnés aux institutions européennes ?

Demandez à votre contradicteur s'il sait quels sont les pouvoirs qui ont été volés aux Français. Vous constaterez que, dans plus de 99% des cas, il sera incapable d'en citer ne serait-ce même que quelques-uns. Vous pourrez alors lui présenter cette liste impressionnante de pouvoirs volés aux Français et que nous avons recensés dans notre Question « **POURQUOI VOUS ATTAQUEZ-VOUS À CETTE PAUVRE CONSTRUCTION EUROPÉENNE QUI N'EST POUR RIEN DANS LE DÉSASTRE ACTUEL ?** ». Comme le présente notre document, vous pourrez lui montrer concrètement pourquoi les responsables politiques français n'ont plus aucune prise sur tous les grands choix stratégiques qui concernent l'avenir de notre pays. Vous pourrez alors lui faire valoir que, s'il refuse de comprendre cela, il ne doit plus s'étonner ni se plaindre que son vote ne serve plus à rien du tout.

b) la construction européenne serait-elle un dogme religieux ?

Demandez à tout contradicteur qui refuse de débattre de la sortie de l'Union européenne si la construction européenne est à ses yeux un dogme religieux qu'il serait sacrilège de remettre en cause. Serait-ce un blasphème ?

c) la remise en cause du principe même de la construction européenne constituerait-elle un délit d'opinion ?

Faites-lui remarquer que la construction européenne n'est jamais qu'un choix politique et demandez-lui s'il trouve normal, dans une démocratie, qu'un choix politique soit considéré *de facto* comme interdit de tout débat et de toute contradiction.

Estime-t-il que votre point de vue constitue un délit d'opinion ?

d) à quoi sert l'article 50 du nouveau traité de l'Union européenne ?

Indiquez à votre interlocuteur que l'article 49-A du traité de Lisbonne (également numéroté article 50 de la version dite « consolidée » du traité sur l'Union européenne) reconnaît parfaitement le droit à un État membre de sortir de l'Union européenne et précise même la marche à suivre.

Demandez-lui à quoi sert cet article si une telle sortie était impossible ou grotesque ?

e) est-il normal de ne jamais comparer les résultats de la construction européenne aux promesses faites à son sujet ?

Attirez son attention sur le fait que le traité de Maastricht, qui ne fut ratifié que par une majorité extrêmement faible de 51% de votants (et seulement 34,4% d'électeurs inscrits), n'a tenu aucune des promesses que ses partisans avaient fait miroiter aux Français pour les exhorter à voter Oui au référendum du 20 septembre 1992.

Bien au contraire, alors que l'euro avait été présenté comme devant créer « *plus de richesses, plus de croissance et plus d'emplois* », la zone euro est la zone de plus faible croissance mondiale depuis plus de dix ans. De même, alors que l'Union européenne devait rendre la France « *plus puissante* », notre pays ne cesse de dégringoler et voit sa présence s'effacer à toute allure à travers le monde, notamment au profit d'une américanisation accélérée de tout le continent européen.

Demandez donc à votre contradicteur qui refuse le débat s'il trouve normal de ne jamais comparer les résultats de la construction européenne aux promesses faites à son sujet ?

f) après 60 ans d'attente, quand la « construction européenne » sera-t-elle achevée et à quoi ressemblera l'édifice ?

Demandez-lui encore quand cette « construction européenne », dont les fondations ont été posées par la Déclaration dite « Déclaration Schuman » du 9 mai 1950, sera-t-elle achevée.

Accepterait-il d'acheter un appartement dans un immeuble en « construction » qui ne serait toujours pas achevé au bout de 60 ans, qui prendrait l'eau de partout, dont le plan serait incompréhensible, dont les architectes ne seraient d'accord sur rien et dont nul ne serait capable de dire ni quand il sera achevé, ni à quoi il ressemblera lors de la remise des clés ?

Demandez-lui d'ailleurs s'il sait lui-même quels seront les États membres de cette « Europe », et quel est le résultat final recherché ? Demandez-lui s'il sait même quels sont les actuels États membres ?

g) pourquoi faudrait-il conserver une stratégie fixée il y a 60 ans et qui ne marche manifestement pas ?

Demandez-lui ce qu'il penserait d'une entreprise qui refuserait depuis plusieurs décennies de produire son compte d'exploitation et son bilan, dont les résultats iraient par ailleurs de mal en pis, dont toutes les parts de marché s'effondreraient, et dont la direction générale refuserait pourtant *mordicus* de changer sa stratégie fixée... en 1950 !

Demandez-lui ainsi pourquoi l'on n'aurait pas le droit de changer une stratégie dont les résultats sont aussi désastreux.

Si votre interlocuteur vous assure que, les Français ayant voté Oui au traité de Maastricht en 1992, ils ne peuvent plus revenir sur leur vote, demandez-lui pourquoi, dans ce cas, la Constitution européenne rejetée par les Français a quand même été adoptée ensuite, par des artifices de présentation puis des ruses de procédure.

h) quel est le principe même de la démocratie ?

Faites-lui remarquer que le principe même de la démocratie et de la souveraineté nationale, c'est que le peuple a le droit de changer d'avis : ce qu'un peuple a décidé de faire un jour, il peut décider de le défaire ultérieurement. Sinon, les mandats électifs seraient à vie et Valéry Giscard d'Estaing, ayant été élu en 1974, n'aurait pas pu être chassé de l'Élysée en 1981.

Pourquoi donc les Français, ayant ratifié d'extrême justesse le traité de Maastricht en 1992 sur la foi de promesses qui ont été entièrement démenties par les événements ultérieurs, n'auraient-ils pas le droit d'en faire sortir la France deux décennies après ?

—

Bien souvent, ces simples interrogations de bon sens désarmeront votre contradicteur, qui n'aura, et pour cause, aucun argument rationnel à y opposer.

Si vous voulez pousser votre avantage, vous pourrez alors interroger votre interlocuteur sur ce qu'il sait du *curriculum vitae* des commissaires européens, et de leur pouvoir exact, sur ce qu'il sait précisément de ce que coûte la construction européenne à la France, ou sur ce qu'il sait des pressions financières, politiques et médiatiques constamment exercées par les États-Unis depuis 1945 en faveur de la construction européenne et de son intégration dans l'OTAN.

Très vite, vous découvrirez que votre interlocuteur, qui prenait quelques minutes auparavant la pose de « l'Européen convaincu », est en réalité d'une ignorance abyssale sur les tenants et les aboutissants de la construction européenne. Au fond, il ne la soutient que par ignorance et par docilité à la propagande qui lui a été constamment répétée.

Il ne vous restera alors plus qu'à lui conseiller de se documenter un peu avant de se faire étourdiment le perroquet de la pensée dominante. Vous lui recommanderez pour cela de visionner par exemple les conférences du Président de l'UPR, disponibles sur notre site Internet ou en DVD, ou de lire l'ensemble des documents en ligne sur notre site.

6^{ème} ACTION

Expliquez pourquoi l'efficacité impose de se focaliser sur la sortie de l'Union européenne

Fréquence requise pour cette action	Élevée : le plus souvent possible
Coût en temps	De faible à élevé selon votre degré d'implication
Coût en argent	Nul
Possibilité de conserver l'anonymat	Non auprès des gens que vous tentez de convaincre
Nécessité d'apparaître publiquement	Non, en dehors de vos contacts immédiats

Certains de nos sympathisants, pensant bien faire, sont tentés de relayer non seulement nos analyses mais aussi des quantités d'autres informations qui circulent sur Internet et qui concernent des sujets plus vastes que la construction européenne : dénonciation du mondialisme, mise en cause de l'ensemble du système bancaire et financier international, révélations sur l'influence de grandes banques internationales et de cénacles internationaux (Groupe de Bilderberg, Commission Trilatérale, Skulls and Bones, Illuminati, etc.), analyses géopolitiques sur la situation au Proche-Orient, au Venezuela, en Iran, points de vue divers sur l'islamisme, manœuvres commerciales des entreprises de l'agro-alimentaire (OGM) ou pharmaceutiques (campagnes de vaccinations de masse), remise en cause des versions officielles sur le réchauffement planétaire, sur les attentats du 11 septembre, menaces que font peser les nouvelles technologies sur les libertés publiques, etc.

Les adhérents et militants de l'UPR, qui sont des internautes comme les autres, n'ignorent pas ces vastes questions et notre mouvement admet volontiers que beaucoup d'entre elles ne manquent ni d'intérêt ni de pertinence, et qu'elles peuvent faire l'objet de débats instructifs et passionnés.

Cependant, trois difficultés invitent, à notre sens, à n'aborder ces domaines qu'avec circonspection :

- tout d'abord, l'examen de ces innombrables sujets d'inquiétude ou d'indignation révèle qu'il est généralement malaisé de faire le tri entre la réalité avérée, les hypothèses probables mais non exactement prouvées, les informations en partie vraies et en partie fausses, les rumeurs manifestement fausses, et enfin la désinformation pernicieuse lancée par certaines officines dans le but de jeter le discrédit sur ceux qui s'en feraient imprudemment le relais et de discréditer ainsi, par la technique de l'amalgame narquois, la totalité des sujets abordés, même et surtout les plus pertinents.
- ensuite, ces sujets ont une ampleur qui dépasse aussi bien le cadre national que le cadre européen. Il s'agit presque toujours de problématiques mondiales ou de phénomènes dotés d'une inertie colossale, et dans tous les cas de sujets sur lesquelles on saisit mal où se situent les responsabilités (en dehors du fait que les États-Unis y détiennent souvent un rôle central). Sans doute est-ce pour cette raison que ceux qui évoquent ces problèmes avec un luxe croissant de détails n'assortissent jamais leurs révélations de la moindre solution vraiment opérationnelle que l'on pourrait y apporter.
- enfin, et pour rester terre-à-terre, le peuple français n'a à peu près aucune prise sur ces vastes sujets. Dès lors, il faut s'interroger sur l'objectif réel des mouvements ou des personnalités qui noient les internautes sous ce flot de révélations disparates puisque les Français, à part s'en indigner, ne peuvent rien y changer par eux-mêmes. Le seul résultat concret qui en découle vraiment est d'inspirer à nos concitoyens une sorte de dégoût général du monde contemporain et un immense désespoir, deux sentiments qui dissuadent de s'engager pour de bon dans un mouvement politique. **Résultat pervers et paradoxal, l'avalanche quotidienne de sujets d'indignation n'aboutit en fin de compte qu'à la lassitude et à la démobilisation.**

C'est pour ces raisons que l'UPR a défini trois lignes de conduite directrices sur l'ensemble de ces questions :

- 1) **un principe de vérité**, que nous exposons d'ailleurs dans notre Charte fondatrice : l'UPR n'avance que des faits irréfutables, fondés sur des preuves d'autant plus irréfutables qu'elles ne sont même pas contestées par ceux que nous mettons en cause (nos citations sont en outre toujours prises aux meilleures sources),
- 2) **un principe de rassemblement**, qui s'inspire du proverbe : « *Qui trop embrasse mal étreint* ». Se disperser entre des dizaines de sujets est non seulement le plus sûr moyen de n'arriver à rien, mais aussi la certitude de créer des polémiques entre Français au moment même où nous devons au contraire les rassembler sur ce qui est décisif,
- 3) **un principe d'utilité et d'efficacité** : l'UPR, mouvement politique responsable, ne veut pas faire perdre leur temps à ceux qui lui font confiance. L'UPR veut changer les choses en profondeur, et les changer vite. Pour cela, il est impératif de rassembler dans l'immédiat les Français sur LE SEUL sujet stratégique capital où ils sont vraiment les seuls maîtres de leur destin : à savoir la sortie de l'Union européenne.

En effet, et sauf à déclarer ouvertement la guerre à notre pays, aucune force étrangère ne peut interdire aux Français de décider collectivement de mettre en application l'article 49-A du traité de Lisbonne (également numéroté article 50 du traité sur l'Union européenne) qui organise les modalités de sortie d'un État de l'Union européenne.

En un mot, résoudre les innombrables sujets d'inquiétude et d'indignation qui circulent sur Internet, les Français ne le peuvent pas. Mais sortir la France de la construction européenne, les Français le peuvent, tout seuls. Et c'est cela qui fait toute la différence.

Or, et nous insistons sur cet aspect essentiel des choses, **si la France sort de l'Union européenne, celle-ci s'effondrera comme un château de cartes dans les quelques mois qui suivront. Cet événement historique libérateur résultera de la conjonction :**

– **de raisons éminemment politiques**

Le retrait de l'Union européenne librement décidé par la France sera perçu dans le monde entier comme un formidable acte de liberté du peuple français face aux forces qui veulent l'asservir. Ce sera un acte conforme à notre longue histoire, et il sera universellement apprécié comme tel. Comme en 1789 ou en 1848, cette libération nationale servira d'exemple aux autres peuples du continent, eux aussi asservis par l'Empire euro-atlantiste dans cette nouvelle « prison des peuples » qu'est la prétendue « Union européenne ».

L'« effet de souffle » libèrera la parole dans l'ensemble des pays d'Europe et provoquera de proche en proche un effondrement comparable à celui du camp socialiste en 1989-1991.

– **de raisons prosaïquement financières**

Bien que les Français n'en aient pas conscience, il ne faut jamais oublier que la France finance à elle seule 1/6^{ème} du budget de l'Union européenne, et que notre « contribution nette » (le solde entre ce que la France verse à l'UE et ce qu'elle en reçoit) atteint environ 7 milliards d'euros par an et est en forte croissance. Dans ces conditions, le retrait de notre pays de l'Union européenne, entraînant la fin de notre contribution financière, placera aussitôt les institutions européennes dans une redoutable impasse budgétaire.

Comme les autres États contributeurs nets à l'Union européenne refusent déjà bec et ongles de voir s'alourdir le fardeau financier de la machine à gaz bruxelloise, celle-ci n'aura pas d'autre choix que de pratiquer des coupes dans ses frais de fonctionnement et surtout de revoir à la baisse les fonds structurels versés aux pays d'Europe de l'est ou les fonds dits de « mise à niveau » versés aux pays en voie d'adhésion comme la Turquie.

Ces transferts financiers massifs constituant l'une des raisons cruciales de l'entrée de ces pays dans l'UE, leur soudaine rétraction entraînera dans ces mêmes pays un rejet de l'UE et de ses contraintes liberticides, aussi peu appréciées à l'est du continent qu'à l'ouest.

Faire sortir la France de l'Union européenne aura donc des répercussions géopolitiques de première magnitude puisque, par un effet de dominos, cette décision brisera net la dictature euro-atlantique qui avance masquée depuis plus d'un demi-siècle sous l'intitulé machiavélique de « *construction européenne démocratique* ».

Dans un tel contexte, l'UPR estime que l'évocation de nombreux autres sujets, pour intéressants qu'ils puissent être parfois, risque de n'avoir pour effet que de parasiter la limpidité du message de libération nationale qui est le nôtre, d'entretenir une sorte de rancœur générale contre l'ensemble du monde contemporain, et de décourager les bonnes volontés.

Car si l'on y réfléchit bien, la multiplication des indignations tous azimuts ne peut en définitive que rebuter, du fait de l'ampleur herculéenne de la tâche correctrice qu'elle suppose, du sentiment général d'impuissance qu'elle entretient, et de l'absence de solutions claires qu'elle propose, tous ceux qui voudraient savoir quoi faire concrètement pour commencer à améliorer la situation.

Il y a déjà fort à faire pour convaincre nos concitoyens de la fausseté de la propagande officielle sur la construction européenne et de la justesse de nos analyses et de nos propositions sans aller se charger par ailleurs d'autres problématiques, sans utilité immédiate pour le combat de libération nationale qui est le nôtre, et auxquelles personne ne propose d'ailleurs de solutions opérationnelles.

7^{ème} ACTION

Apprenez à répondre du tac au tac aux objections habituelles

Fréquence requise pour cette action	Élevée : le plus souvent possible
Coût en temps	De faible à élevé selon votre degré d'implication
Coût en argent	Nul
Possibilité de conserver l'anonymat	Non auprès des gens que vous tentez de convaincre
Nécessité d'apparaître publiquement	Non, en dehors de vos contacts immédiats

Lorsque vous parlerez de la nécessité de faire sortir la France de l'UE, vous constaterez qu'un nombre important de vos interlocuteurs, même ceux ouverts à la discussion, seront surpris. Ils soulèveront alors des objections pour faire valoir l'impossibilité prétendue d'un tel projet.

L'expérience montre que les objections que vous entendrez sont rarement originales et que l'éventail en est très restreint. Cela s'explique par le fait qu'elles ne sont, presque toujours, que la reprise docile de la propagande. Les arguments en faveur de la construction européenne ont été tellement martelés à l'opinion publique depuis tant d'années, et cela sans qu'une réfutation point par point n'ait eu la possibilité de se faire entendre, que la grande majorité de nos concitoyens a fini par les admettre inconsciemment comme vrais et, pire encore, comme s'il s'agissait de leur propre pensée.

Ce triste phénomène de mimétisme et d'appropriation inconsciente d'une propagande incessante est hélas le propre d'une société qui n'admet aucun vrai débat démocratique sur les sujets essentiels et dont tous les moyens d'information de masse sont verrouillés. Comme le disait l'essayiste américain Walter Lippmann, « **quand tout le monde pense la même chose, c'est que plus personne ne pense vraiment** ».

De nombreux interlocuteurs vous objecteront ainsi, en croyant que l'idée vient d'eux-mêmes :

- que « *l'Europe c'est la Paix* »,
- que « *l'Union fait la force* »,
- qu'« *Airbus et Ariane sont des grands succès de la construction européenne* »,
- que « *l'Europe nous permet de faire contrepoids aux États-Unis et à la Chine* »,
- que « *la France est bien trop petite pour se refermer sur elle-même* »,
- que « *la situation serait pire si nous n'avions pas l'euro* »,
- que « *l'Europe est irréversible et qu'il est trop tard pour faire marche arrière* »,
- qu'il « *faut donner sa chance à cette grande idée* »,
- que « *le problème, c'est qu'il n'y a pas assez d'Europe et qu'il faut donc plus d'Europe* »,
- qu'« *être contre l'Europe, c'est être xénophobe et raciste* »,
- que « *sortir de l'Europe nous coûterait énormément d'argent* »,
- etc., etc.

L'UPR connaît par cœur toutes ces objections ressassées par la propagande. Nos analyses prouvent à quel point elles sont mensongères et faciles à réfuter.

Avec un peu d'habitude, vous serez en mesure de réfuter la plupart de ces objections rituelles. Mais il se peut que, dans certains cas, vous n'ayez pas à l'esprit les bons arguments. C'est la raison pour laquelle notre site Internet vous propose une large rubrique de « Questions fréquentes » dans laquelle vous pouvez vous documenter régulièrement afin de préciser vos arguments. Vous pouvez aussi nous poser des questions en ligne. Les réponses que nous leur apporteront viendront enrichir cette rubrique pour les sujets les plus significatifs.

Prouvez en quoi l'UPR est un mouvement différent de TOUS les autres

Fréquence requise pour cette action	Élevée : le plus souvent possible
Coût en temps	De faible à élevé selon votre degré d'implication
Coût en argent	Nul
Possibilité de conserver l'anonymat	Non auprès des gens que vous tentez de convaincre
Nécessité d'apparaître publiquement	Non, en dehors de vos contacts immédiats

Vous entendrez parfois un autre type d'objections : celles de vos interlocuteurs qui, tout en se déclarant d'accord avec l'UPR, vous rétorqueront que « *l'UPR dit la même chose que* » tel ou tel autre parti ou responsable politique. C'est une façon d'affirmer que l'UPR n'aurait rien d'original, et qu'elle ferait donc mieux de fermer boutique pour rallier ce fameux parti ou responsable, censé « *dire la même chose* » qu'elle, et dont vos contradicteurs se sentent proches. C'est ainsi que :

- des sympathisants du Parti de Gauche vous assureront que « *l'UPR dit la même chose que Mélenchon* ».
- des militants du Front National vous certifieront que « *l'UPR dit la même chose que Le Pen* » car « *le Front National veut lui aussi sortir de l'Europe* » [sic].
- des électeurs du Mouvement Républicain et Citoyen vous garantiront que « *l'UPR dit la même chose que Chevènement* ».
- les cybermilitants de Solidarité & Progrès vous inviteront à admettre que « *l'UPR dit la même chose que Cheminade* ».
- ceux de Dominique de Villepin vous appelleront au rassemblement derrière l'ancien Premier ministre en vous certifiant que « *l'UPR dit la même chose que Villepin* ».
- ceux de Debout la République vous jureront qu'il « *ne faut pas diviser les gaullistes* » [sic] et glisseront sur le ton de la confiance que « *l'UPR dit la même chose que Dupont-Aignan* ».
- quelques-uns du NPA se hasarderont à lancer que « *l'UPR dit la même chose que Besancenot* ».
- vous trouverez même des électeurs du MoDem pour trouver qu'au fond « *l'UPR a les mêmes valeurs d'honnêteté et de sincérité que Bayrou* ».

Avec un peu d'habitude, vous accueillerez toutes ces affirmations contradictoires avec le plus grand flegme et vous pourrez répondre calmement à vos interlocuteurs ce qui suit :

1) si tous nos contradicteurs réunis estiment que l'UPR « dit la même chose que MM. Mélenchon, Le Pen, Chevènement, de Villiers, Cheminade, de Villepin, Dupont-Aignan, Besancenot, Bayrou », etc., cela ne peut, logiquement, résulter que de deux situations :

- **soit que les susnommés disent eux aussi tous la même chose.** Vos interlocuteurs seront les premiers à convenir du contraire. Cette explication n'est donc pas la bonne.
- **soit que l'UPR fait des analyses et des propositions dans lesquelles se retrouvent les sympathisants des partis les plus variés et les plus opposés.** Ce constat vous permettra de retourner alors l'objection à vos interlocuteurs : elle prouve mieux que de longs discours que l'UPR est en train de réussir cette rare alchimie de rassembler pour de bon les Français de tous les horizons. Pourquoi cela ? Parce que l'UPR se focalise sur l'essentiel, à savoir la sauvegarde de la France et de la République. Cet essentiel constitue précisément le plus grand commun dénominateur à tous les Français.

2) **le point précédent ayant été exposé**, vous pourrez ensuite l'approfondir avec votre interlocuteur si celui-ci, tout en se déclarant d'accord avec l'UPR, se refuse néanmoins à nous rejoindre. **Vous pourrez opportunément lui demander de préciser ce qu'il nous reproche exactement. Vous verrez alors, dans la plupart des cas, votre interlocuteur émettra deux types de réserves à l'égard de l'UPR :**

- **d'une part, il sera susceptible de vous dire que notre mouvement n'est pas suffisamment connu pour qu'il se décide à y adhérer, et regrettera en particulier qu'il n'en soit jamais fait mention à la télévision ni à la radio.**

Vous pourrez répondre que le fait est exact mais qu'il devrait être un motif d'intérêt et non de défiance.

Si l'UPR disait en effet « *la même chose* » que tous les partis politiques susnommés, on voit mal pourquoi notre mouvement ferait l'objet d'un tel barrage médiatique.

Si les grands médias observent au contraire la loi du silence sur notre existence, c'est bien que nous ne « *disons* » justement pas la même chose et que l'UPR présente des particularités qui la rendent extrêmement indésirable aux yeux de la demi-douzaine de groupes financiers et industriels qui tiennent les médias dans notre pays.

Vous prouverez ainsi à votre sympathisant que renoncer à adhérer à l'UPR pour la seule raison que c'est un mouvement dont les médias ne parlent pas, c'est *ipso facto* **reconnaître la légitimité d'une situation où une demi-douzaine de groupes financiers et industriels se sont octroyés le pouvoir de circonscrire arbitrairement le champ des débats autorisés, et celui de présélectionner les mouvements politiques ayant le droit d'y participer.**

Une telle situation porte un nom : la dictature par l'argent. Souhaite-t-il vraiment la conforter, en se conformant docilement à ce qu'elle a décidé ?

- **d'autre part, il regrettera vraisemblablement que l'UPR ne prenne pas de positions tranchées sur tel ou tel sujet polémique, ou qu'il n'adopte pas une rhétorique qui permette de le situer selon l'habituel clivage droite-gauche.**

Ainsi les sympathisants du Parti de Gauche ou du MRC regretteront que l'UPR « *ne se situe pas clairement à gauche* », ou ne « *parle pas assez du social* » ; les sympathisants du Front National regretteront que l'UPR « *ne parle pas assez des questions d'insécurité et d'immigration* » ; certains partisans du MPF regretteront que l'UPR ne s'oppose pas à l'IVG et « *parle un peu trop de la République* » ; les cybermilitants de Solidarité & Progrès regretteront que nous ne dénoncions pas la « *synarchie* », ceux de Debout la République que nous ne dénoncions pas le « *matraquage fiscal* » et la « *chasse aux automobilistes* », ceux du NPA que nous ne proposons pas la « *taxation des profits patronaux* », les Verts que nous ne dénoncions pas assez la « *malbouffe* », etc.

À tous ces reproches vous répondrez, là aussi, que le fait est exact mais qu'il devrait, là encore, être un motif d'intérêt et non de défiance.

Si l'UPR se refuse à faire son cheval de bataille de tous les thèmes d'actualité et de toutes les polémiques, c'est parce que, conformément à sa Charte fondatrice, « ***l'UPR est le parti qui a décidé de ne pas se laisser entraîner dans des débats accessoires lorsque l'essentiel est en jeu*** » (Charte, page 6, dernier paragraphe).

Vous ferez valoir à votre interlocuteur que **c'est justement parce que l'UPR refuse de prendre des positions sur ces sujets polémiques, qui restent de second ordre aussi importants soient-ils, qu'elle est à même de rassembler les Français sur l'objectif stratégique essentiel**, qui est de sortir au plus vite de la construction européenne.

Vous lui ferez au passage remarquer ce qui figure déjà dans notre Charte fondatrice, à savoir qu'« *il ne sert à rien de débattre sans fin, voire de se déchirer, sur la fiscalité, la lutte contre les délocalisations, le financement des retraites, l'immigration, l'environnement, etc., puisque les grandes décisions stratégiques en la matière, qui ont été dérobées au peuple français, sont déjà prises par les dirigeants non élus de la BCE et les services de la Commission européenne, composés de fonctionnaires également non élus* » (Charte, p.6).

3) Cette évocation des pouvoirs dévolus aux institutions européennes vous permettra enfin d'**aborder le vif du sujet en faisant remarquer à votre interlocuteur qu'en dépit de l'image qu'il en a peut-être, aucun autre parti politique français ne dit et ne propose la même chose que l'UPR sur la question européenne.**

Votre interlocuteur, quel qu'il soit, vous accordera généralement que l'UPR ne dit en effet pas la même chose que les partis ou les responsables politiques ayant appelé à voter Oui à la Constitution européenne (UMP, PS, Verts, MoDem, etc.).

En revanche, et plus spécialement si votre interlocuteur est proche d'un parti ou d'un responsable ayant appelé à voter Non au référendum de 2005, il contestera parfois notre affirmation. Prétendant qu'il ne faut pas « *pinailer* », certains d'entre eux diront que « *l'essentiel est d'avoir appelé à voter Non* », ou bien que « *l'essentiel est de s'opposer à cette Europe-là* », ou encore qu'il « *faut rassembler tous les patriotes* », etc.

Vous répondrez alors à votre interlocuteur :

- a) **qu'il y a un gouffre politique et conceptuel entre critiquer, même très sévèrement, la construction européenne et proposer d'en sortir.**
- b) **que, parmi tous les responsables politiques français ayant appelé à voter Non à la Constitution européenne (Mmes Laguiller et Buffet, MM. Fabius, Le Pen, Chevènement, Pasqua, Mélenchon, de Villiers, Besancenot, Dupont-Aignan, etc.), il n'y en a aucun qui propose ce que propose l'Union Populaire Républicaine, à savoir la sortie unilatérale et le plus vite possible de la France de l'Union européenne en vertu du nouvel article 50 du traité sur l'Union européenne.**
- c) **que ces responsables politiques ayant appelé à voter Non sont d'ailleurs les premiers à récuser l'idée qu'ils seraient contre l'Europe. Mmes Laguiller et Buffet, MM. Fabius, Le Pen, Chevènement, Pasqua, Mélenchon, de Villiers, Besancenot, Dupont-Aignan, etc. protestent tous, à qui mieux mieux, qu'ils en sont au contraire de fervents partisans, et que leur opposition se limite seulement à proposer une « autre Europe » (cf. notre dossier sur « l'Autre Europe », disponible en ligne sur notre site).**

Vous pourrez d'ailleurs insister sur ce point capital en mettant au défi votre interlocuteur de vous présenter un seul autre mouvement politique français, à part l'UPR, qui fasse de la sortie unilatérale, immédiate et sans condition, de l'Union européenne l'objectif prioritaire n° 1 de son programme, sans noyer par ailleurs cet objectif parmi une quantité d'autres très polémiques.

Si votre interlocuteur reste dubitatif, **vous l'inviterez à étudier minutieusement les sites Internet du Parti de Gauche, du NPA, du PCF, de DLR, de Solidarité & Progrès, ou du Front National.**

Dans le cas spécifique du Front National, un examen spécialement attentif permet de détromper ceux de vos interlocuteurs, qu'ils soient partisans ou opposants de ce parti, qui vous affirmeront que le mouvement de M. Le Pen aurait pour programme de faire sortir la France de l'Union européenne.

Cette idée reçue est assez répandue car elle a été complaisamment distillée par les médias. Elle a pour but de faire croire à l'opinion publique qu'être pour la sortie de l'Europe équivaldrait *grosso modo* à se situer politiquement à l'extrême-droite, voire même à contester les crimes contre l'humanité commis par l'Allemagne hitlérienne, à l'instar des scandales répétitifs dont M. Le Pen s'est montré inlassablement friand devant les médias. Il s'agit d'une manœuvre de désinformation et de manipulation de l'opinion, par le procédé désormais classique dit de la « diabolisation ».

Or cette idée est absolument contraire aux faits. L'examen attentif du site du FN vous révélera que son programme sur la question européenne, comme sur bien d'autres sujets, adopte la technique dite de « l'auberge espagnole » : il propose tout et son contraire, ce qui permet à chacun d'y trouver ce qu'il y cherche, même les idées les plus contradictoires. Ainsi, sur la question européenne, le mouvement de M. Le Pen évoque-t-il, d'une part et de façon très floue, l'hypothèse d'organiser un jour, sous conditions et à une échéance non précisée, un référendum de sortie de l'UE ; mais il propose d'autre part toute une série de réformes des institutions européennes pour en améliorer prétendument le fonctionnement, en se situant ainsi clairement dans l'hypothèse d'un maintien de la France dans ladite UE. Le Front National, qui reste d'ailleurs curieusement muet sur le rôle des États-Unis d'Amérique dans la construction européenne, entretient ainsi au passage la double illusion que l'Europe serait un principe souhaitable d'une part, et qu'elle serait amendable d'autre part.

9^{ème} ACTION

Organisez avec nous une réunion publique de François ASSELINEAU

Fréquence requise pour cette action	En général : une fois
Coût en temps	- faible à moyen pendant le mois précédant la conférence, - élevé pendant la dernière semaine
Coût en argent	- nul ou faible pour l'organisateur. La conférence est autofinancée par les droits d'entrée et l'UPR défraie l'organisateur s'il y a déficit
Possibilité de conserver l'anonymat	Non
Nécessité d'apparaître publiquement	Oui, localement

Parmi les aides que vous pouvez fournir à l'UPR, l'une des plus utiles est de trouver une salle de réunion commode près de chez vous, pour y organiser une conférence du président de l'UPR.

Une telle organisation est en définitive assez simple :

- d'une part l'UPR a acquis une bonne expérience des conférences publiques et des questions d'organisation à résoudre : notre équipe vous apportera conseils et soutien, notamment en adressant à l'organisateur un guide clair et exhaustif sur l'ensemble des étapes à mener ;
- d'autre part, le président de l'UPR se déplace avec son ordinateur, son vidéoprojecteur et, si nécessaire, son propre système de sonorisation. Tout cela simplifie donc beaucoup la tâche de l'organisateur local. Le conférencier prend également à sa charge les frais de déplacement et d'hébergement, en essayant le cas échéant de se défrayer en tout ou partie par la facturation d'un droit d'entrée minime ou par l'organisation d'une petite quête à la fin de la réunion.

D'un point de vue concret, 2 tâches essentielles incombent à l'organisateur local :

1) trouver une salle de réunion suffisamment grande

Il faut disposer d'une salle de 60 à 80 m² minimum, et si possible plus. Facilement accessible, la salle doit être munie de prises électriques, de bancs ou de chaises, et d'un grand écran (ou d'un grand mur de couleur pâle et unie pouvant servir d'écran).

L'idéal est une salle de cinéma, un amphithéâtre universitaire ou une salle de conférences. À défaut d'obtenir de telles installations, ce peut être une salle polyvalente municipale, une école, un gymnase, une salle associative privée, etc. L'imagination ne doit pas manquer, de même que le recours au « Système D » : les Français n'en sont-ils pas les champions ?

2) et organiser la publicité pour y drainer du public.

Des affichettes papier, des envois de tracts électroniques dont le modèle est préétabli par l'UPR, l'envoi d'un dossier de presse établi par l'UPR et des appels téléphoniques pour battre le rappel des amis et connaissances permettent en général de pouvoir faire venir assez aisément une quarantaine de personnes, si possible bien davantage.

Nous insistons sur l'utilité des conférences publiques de François Asselineau car l'expérience montre qu'elles constituent un déclic incomparable pour provoquer l'indispensable prise de conscience de nos concitoyens et pour commencer à créer un embryon de structuration politique locale.

Si l'idée vous tente et si vous souhaitez que nous vous aidions à l'envisager ensemble, n'hésitez donc pas à consulter <http://www.u-p-r.fr/aider/organiser-une-conference> et à nous le faire savoir, même à titre simplement exploratoire, en écrivant à notre responsable en charge de l'organisation des conférences : contact.conferences@u-p-r.fr.

Notre responsable entrera alors en contact avec vous dans les délais les plus brefs afin d'étudier avec vous, de façon très précise, la possibilité de mener à bien ce projet. Il vous donnera les conseils nécessaires dans tous les domaines. Cela ne vous engage à rien d'y réfléchir avec nous.

10^{ème} ACTION

Proposez-nous vos idées d'actions militantes

Fréquence requise pour cette action	Aussi souvent que vous le souhaitez
Coût en temps	Faible
Coût en argent	Nul
Possibilité de conserver l'anonymat	Totale
Nécessité d'apparaître publiquement	Nulle

Vous avez déjà milité dans un autre mouvement politique ou dans le milieu associatif et vous en conservez le souvenir d'actions militantes spécialement efficaces ?

Vous avez des idées innovantes d'actions militantes ?

Pourquoi ne pas nous en faire part ?

Si cette idée vous convient, nous vous suggérons d'adresser vos propositions à :

contact@u-p-r.fr

11^{ème} ACTION

Incitez activement votre entourage à adhérer à l'UPR

Fréquence requise pour cette action	Élevée : le plus souvent possible
Coût en temps	De faible à très élevé selon votre degré d'implication
Coût en argent	Nul
Possibilité de conserver l'anonymat	Non auprès des gens que vous tentez de convaincre
Nécessité d'apparaître publiquement	Non, en dehors de vos contacts immédiats

Chaque adhérent de l'UPR doit avoir à cœur de faire adhérer à notre mouvement toute personne de son entourage qui partage nos analyses et notre détermination à sauver la France du péril extrême dans lequel elle s'enfonce.

Car **plus nous serons nombreux à avoir adhéré à l'UPR et plus il sera difficile aux grands médias de maintenir la chape de plomb qui nous recouvre et qui consiste tout simplement à faire comme si nous n'existions pas.**

Du reste, et comme le dit un proverbe chinois, *« dans la décadence de l'État, même le plus petit d'entre nous porte sa part de responsabilité ».*

Vous souhaitez faire adhérer ?

Conseillez à ceux que vous avez convaincus de se reporter à notre formulaire d'adhésion en ligne : <http://www.u-p-r.fr/aider/adherer>

12^{ème} ACTION

Prenez des responsabilités à l'UPR

Fréquence requise pour cette action	Action permanente
Coût en temps	De moyen à très élevé selon les fonctions confiées et votre disponibilité
Coût en argent	Faible à moyen
Possibilité de conserver l'anonymat	Non pour les Délégués départementaux ou les postes transversaux au niveau national
Nécessité d'apparaître publiquement	Oui pour les mêmes postes. Sauf exception, il est souhaitable que votre nom, votre photo et les moyens de vous joindre apparaissent sur notre site Internet

Enfin, vous avez bien entendu la faculté de nous proposer de prendre des responsabilités à titre bénévole au sein de l'UPR, par exemple au niveau local.

L'UPR ne dispose actuellement pas encore d'un délégué dans chaque département, ce qui est un réel handicap pour monter une structure politique nationale. Si l'exercice de ces fonctions de coordination départementale vous tente, pourquoi ne pas y réfléchir avec nous ?

Nous devons monter un parti à l'échelle de la France et nous comptons pour cela sur la dernière chose qui reste, comme à tous les grands moments de l'Histoire de France : le sursaut ultime venu du fond du peuple français, pour sauver sa liberté collective et pour sauver la France.

Si vous avez envie de vous engager auprès de nous, fût-ce le temps de monter une structure locale pendant un an ou deux, n'hésitez pas à nous le faire savoir en laissant un message sur le présent site à :

contact@u-p-r.fr

Selon votre lieu de résidence, l'un de nos responsables nationaux prendra contact avec vous dans les plus brefs délais pour examiner ensemble les possibilités que nous pouvons vous proposer.
